

Question orale de T. SCHUERMANS, Conseillère communale, relative à la rampe de skate installée sur un terrain de pétanque Place Lemmens.

T. SCHUERMANS donne lecture du texte suivant :

T. SCHUERMANS lit de volgende tekst voor:

Op het Lemmensplein in Kuregem werd op een petanqueveld een skateramp en een fitnessstoestel geplaatst. Hierdoor is het petanqueveld niet meer bruikbaar. Kan het gemeentebestuur bekijken of hier een aanpassing mogelijk is, zodat het petanqueveld

opnieuw gebruikt kan worden zonder hinder?

Monsieur l'Échevin J. MILQUET donne lecture du texte suivant :

De Heer schepen J. MILQUET leest de volgende tekst voor:

Dans le cadre du plan Good Move initié lors de la précédente législature, des équipements de loisirs tels qu'une rampe de skate et un appareil de fitness ont été installés sur ce terrain, qui était jusqu'alors utilisé pour la pratique de la pétanque.

Ce projet a été financé par des subsides octroyés à des ASBL.

Il m'est revenu que les aménagements installés n'ont pas fait l'objet d'une concertation suffisante préalable avec les riverains, comme beaucoup de projets malheureusement à l'époque de good move.

Je déplore ce manque de consultation et je suis pleinement conscient de l'importance d'un tel espace pour les habitants du quartier.

Il est essentiel que nos aménagements répondent aux besoins de la population.

Ainsi, en tant que nouvel échevin des travaux publics, je proposerai aux services concernés d'analyser les possibilités de réaménager l'espace de manière à satisfaire les besoins de tous. Dans un premier temps, il sera important de rencontrer les riverains pour recueillir leurs avis et leurs attentes à ce sujet.

T. SCHUERMANS vraagt aan schepen J. MILQUET om haar op de hoogte te houden van zijn plannen.